

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Gratuité des loyers : les paiements effectifs au Trésor public

Innocent M'BADOUA
Libreville/Gabon

Un communiqué rendu public hier et signé du ministre de l'Economie et des Finances, Jean-Marie Ogandaga, annonce l'effectivité des paiements de la gratuité des loyers. C'est la traduction dans les actes de cette mesure prise par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, lors de son discours à la nation du 3 avril 2020.

Selon ce communiqué dont nous avons reçu copie, les services du Trésor public "procèdent au paiement d'une première vague de loyers qui concernent les dossiers éligibles déposés par les bailleurs au titre des mois de mars et d'avril 2020". Inutile donc d'affluer dans le désordre, avise le ministre de l'Economie. Les personnes éligibles seront contactées et convoquées, afin de venir percevoir leurs indemnités. En termes de chiffres, cette première

vague concerne 6047 dossiers enregistrés. Pour le ministère de l'Economie, le délai entre la soumission et l'appel à passer à la caisse se justifie par la nécessité de vérifier l'authenticité du dossier, par l'analyse de la conformité aux critères d'éligibilité, avant paiement. Attirant l'attention de ceux qui ont déposé des dossiers et qui n'ont pas reçu d'appel ou ne figurent pas sur la liste actuelle des bénéficiaires, le communiqué estime que ceci pourrait s'expliquer par des manquements dans les pièces constitutives du dossier. "Il convient de préciser que le travail d'analyse effectué par les équipes fait ressortir de nombreux dossiers incomplets. Les intéressés sont contactés par le guichet pour fournir les pièces complémentaires", précise le communiqué. Par ailleurs, Jean-Marie Ogan-



Jean-Marie Ogandaga, ministre de l'Economie et des Finances.

daga invite les propriétaires louant leurs maisons à des personnes ayant perdu leurs revenus, du fait de l'application des mesures visant à limiter la

propagation du virus, à soumettre leur dossier sur le site du ministère de l'Economie, soit www.economie-finance.gouv.ga **Faits d'ailleurs**

Eau potable : ACK aux secours des habitants de Santa-Clara

Jean MADOUA
Libreville/Gabon

PRIVES d'eau potable depuis des années, les habitants du Cap Santa Clara, situé dans le 1er arrondissement de la commune d'Akanda, au nord de Libreville, peuvent pousser un ouf de soulagement, grâce à la magnanimité du président du groupe ACK. En effet, au plus fort de la progression du Covid-19 et des gestes barrières à adopter, notamment le lavage régulier des mains, Alain-Claude Kouakoua a offert, à titre personnel, 5 bornes-fontaines modernes aux résidents de cette contrée. Ces points d'eau ont été construits à partir d'un forage d'une profondeur de 350 mètres, réalisé par l'entreprise Geofor, et qui peut débiter, indique-t-on, jusqu'à 6 m3. Le château d'eau mis en connexion, d'une capacité de 14 000 litres, est alimenté par un groupe électrogène de 60kva dont la forte consommation en gas-oil et son entretien sont entièrement pris en charge par le généreux donateur. "Je souhaitais que toutes les familles ici présentes puissent bénéficier de l'eau potable. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'investir dans un forage moderne, pour soulager les populations, surtout en cette période de confi-



Photo: DR/L'Union

nement", a indiqué le bienfaiteur. Cette contribution du PDG du groupe ACK vient en appui à l'important lot de denrées alimentaires offert dernièrement à plus de 60 familles. Cette donation, salvatrice pour les ménages, était répartie en kits alimentaires composés chacun d'un sac de riz de 5 kg, d'un carton de 20 kg de poisson, des boîtes de conserve, 5 bouteilles d'huile, du sucre, du lait, du beurre, de la confiture, du pain, deux plateaux d'œufs, une brouette neuve, 2 bidons vides de 20 litres... Mais également d'un lot de médicaments et des bavettes de protection. "Toute la population remercie beaucoup Monsieur Alain Claude Kouakoua pour cette grande marque d'attention à notre égard. Car, il y avait sérieusement un problème d'eau ici. On ne boit que l'eau de rivières. C'est la fin d'un long calvaire", s'est réjoui, avec beaucoup d'émotion, Bernabé Ngoquet, chef du quartier Mabandja-Santa-Clara.

Covid-19 en Afrique : assurer la survie des communautés vulnérables

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

LA Fondation Caucus internationale pour la conservation (ICCF) a organisé, mardi dernier, une visioconférence d'experts sur la question des conséquences du Covid-19 en Afrique. Les débats auxquels a pris part le ministre gabonais de l'Environnement, Lee White, étaient orientés sur la préservation de la faune et le développement des communautés locales. Mettre en évidence des solutions permettant de développer des politiques au profit de la préservation de la faune; assurer la santé publique et la pérennité des moyens d'existence des populations; garantir la sécurité alimentaire, étaient les objectifs visés par cette rencontre, à laquelle ont pris part des membres du Congrès américain. Au cours des discussions, les experts ont



Lee White, ministre de l'Environnement.

échangé sur les défis de la vie des communautés vulnérables. Non sans réitérer que la vente des espèces sauvages et la consommation des viandes de brousse sont un vecteur certain des affections des animaux aux êtres humains. D'après Lee White, "plutôt que d'interdire la chasse et le commerce d'espèces sauvages, qui représentent une importante source de protéines et de revenus pour les ménages ruraux et urbains, nous devons trouver des solutions locales." D'où la nécessité d'améliorer le niveau

de connaissances des affections dites zoonoses. En plus de recenser les animaux à même de constituer des vecteurs de maladies pour l'homme et proscrire ainsi leur consommation. Pour le membre du gouvernement, cet exercice a permis d'interdire le trafic des primates lors de l'apparition du virus Ebola. "Mon pays le Gabon a récemment interdit l'exploitation de toutes les espèces de pangolin et de chauve-souris, responsables de la pandémie de Covid-19", a-t-il ajouté.